



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prix et pénurie de bois

Question écrite n° 38604

Texte de la question

M. Vincent Rolland interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargée de l'industrie, sur le risque de pénurie mondiale qui plane sur le bois. En effet, les prix du bois ont fortement augmenté en raison de la désorganisation du secteur liée à la crise sanitaire. Cela pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs : la désorganisation des filières d'approvisionnement, car les usines et les chantiers qui étaient à l'arrêt ont redémarré brutalement en début d'année ; mais aussi le prix du fret, donc du transport des marchandises, qui a augmenté ; et enfin, une taxation accrue de la part des États-Unis sur le bois canadien, qui a reporté les achats sur les fournisseurs européens. Aussi, les conséquences pourraient être catastrophiques car, si la pénurie bloque déjà certains chantiers, des sociétés pourraient acheter des matériaux beaucoup plus chers que prévus dans leurs devis et appels d'offres, tout en étant dans l'incapacité de tenir leurs délais en raison de la pénurie, avec le risque de se voir imposer des pénalités. Par conséquent, Vincent Rolland souhaite connaître les mesures que compte prendre le Gouvernement pour accompagner la filière du bâtiment et dans quelle mesure peuvent être envisagés un gel des pénalités de retard et une actualisation des prix sur les devis émis avant l'augmentation des prix.

Texte de la réponse

Des fortes tensions sur les marchés, en raison de la reprise de l'activité industrielle, entraînent des hausses de prix et des difficultés d'approvisionnement. La ministre déléguée à l'industrie a demandé aux services du ministère de l'économie, des finances et de la relance d'assurer un suivi précis de ces situations, avec une vigilance toute particulière sur le respect de relations équilibrées entre clients et fournisseurs, afin d'éviter que ne soient invoquées abusivement des clauses de force majeure. Plusieurs actions sur le court terme vont bénéficier aux différentes filières industrielles et du BTP : la mise en place d'une organisation de crise pour suivre le sujet au plus près des filières industrielles avec une référent au sein de la direction générale des entreprises par filière ; des actions pour fluidifier la circulation des biens qui connaissent une situation de pénurie (accélération du passage en douanes, actions diplomatiques, ...) ; une mobilisation collective au sein des filières, pour que les grands donneurs d'ordres évitent la constitution de stocks de précaution qui entretiendrait la pénurie. Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et les ministres chargés de l'industrie et des PME ont par ailleurs demandé aux acheteurs publics de l'Etat dans les contrats de commande publique en cours d'exécution : de veiller, au cas par cas, à ne pas appliquer de pénalités lorsque les retards de livraison ou d'exécution sont liés aux envolées des prix des matières premières ou de pénuries d'approvisionnement des entreprises ; quand cela est possible, d'accorder des reports de délais et de réfléchir, au cas par cas, aux autres mesures d'exécution qui permettraient d'apporter une réponse à cette situation. Le Gouvernement invite les collectivités locales et les établissements publics, locaux comme nationaux, à faire de même. L'ensemble des décideurs publics sont investis dans la relance de notre économie et doivent donc participer à cette démarche de soutien à nos entreprises. Les ministères concernés réuniront les acteurs de la profession, sur l'ensemble de la chaîne de valeur, dans les prochaines semaines, afin de faire le point sur la situation et les mesures déjà engagées en soutien aux professionnels de la filière. Ces tensions démontrent la pertinence de l'action menée

par le Gouvernement depuis le début du quinquennat et accélérée dans France Relance, pour la résilience de nos approvisionnements et des chaînes de valeur, et le soutien aux projets qui concourent à notre autonomie stratégique dans les secteurs clés. L'appel à projet résilience du plan de relance finance à ce jour plus de 300 projets de relocalisation sur notre territoire, représentant 2,1 milliards d'euros d'investissement industriel, aidés à hauteur d'un demi-milliard d'euros par l'Etat. Nous renforçons ainsi notre souveraineté économique dans 5 secteurs critiques clés : la santé, l'agroalimentaire, l'électronique, les intrants essentiels à l'industrie et la 5G.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Rolland](#)

Circonscription : Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38604

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : [Industrie](#)

Ministère attributaire : [Industrie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mai 2021](#), page 3763

Réponse publiée au JO le : [15 juin 2021](#), page 4926